

Alors que le Président de la République, François Hollande, a estimé que les conditions de vente de deux des quatre Bateaux de Projection et Commandement (BPC) de Classe Mistral à la Russie n'étaient « plus réunies », eu égard aux positions de Moscou vis-à-vis de la situation en Ukraine, Philippe FOLLIOT, Secrétaire de la commission de la défense, estime que la crédibilité diplomatique de la France et son image à l'international sont totalement discréditées par cette décision.

Alors que le Président et le ministre des Affaires étrangères, Laurent FABIUS, ne cessent de réaffirmer leur attachement au développement international de la France, notamment par la diplomatie économique, cette décision – certes motivée par une posture russe qu'il faut chercher à infléchir – laisse désormais planer une lourde épée de Damoclès sur la crédibilité de l'État français comme partenaire commercial fiable.

Outre que cette décision soit annoncée en plein Sommet de l'Otan, qui se tient aux Pays de Galles les 4 et 5 septembre, laissant à penser qu'elle soit conditionnée à une forte et « amicale » pression de la part de certains de ses membres, elle fragilise l'ensemble des contrats d'armement en cours de discussion. Il en est ainsi, notamment du récent contrat d'armement conclu avec l'Arabie Saoudite, au profit des Forces armées libanaises ou encore de l'éventuel contrat des 126 Rafales indiens, toujours en suspens.

D'un point de vue financier, on ne peut que s'alarmer des conséquences de ce choix politique. Le litige financier qui en résulte s'annonce lourd à digérer pour le budget national. Le premier BPC russe, le « Vladivostok », ayant déjà livré en mars dernier, l'interruption de la construction du second, le « Sebastopol », se soldera inévitablement par un remboursement partiel du paiement des 1,2 milliards d'euros que la Russie a largement déjà honoré en échange de la construction des quatre navires (dont deux en Russie). Sans oublier la pérennité même de la Loi de Programmation Militaire (LPM), gagée sur les recettes exceptionnelles liées à notre capacité d'exportation de notre industrie de défense.

Je saisisrai prochainement le gouvernement et le ministre de la défense sur les conséquences diplomatiques, financières et humaines de ce report, qui mettent aussi en péril l'emploi des plusieurs milliers de salariés des chantiers naval STX de Saint-Nazaire.

 **Philippe FOLLIOT**
Député UDI du Tarn
Secrétaire de la commission de la Défense de l'Assemblée nationale